

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2019

SOUTENIR SERVICES DÉPARTEMENTAUX INCENDIE VALORISER SAPEURS-
POMPIERS - (N° 1649)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 12

présenté par

M. Viry, M. Abad, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Bony, M. Boucard, M. Cherpion,
M. Cinieri, M. Cordier, M. de Ganay, M. Deflesselles, M. Door, M. Gaultier, M. Leclerc,
M. Lorion, Mme Louwagie, M. Marlin, M. Masson, Mme Poletti, M. Saddier, M. Sermier et
M. Vialay

TITRE

Après la dernière occurrence du mot :

« et »,

insérer les mots :

« l'engagement de sapeur-pompier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser le caractère non professionnel et altruiste de l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires.